

# Sécurité des chemins accédant à l'entrée n°5

Richard Regimbald, ing.

# Sections non-déneigées



# Sections non-déneigées

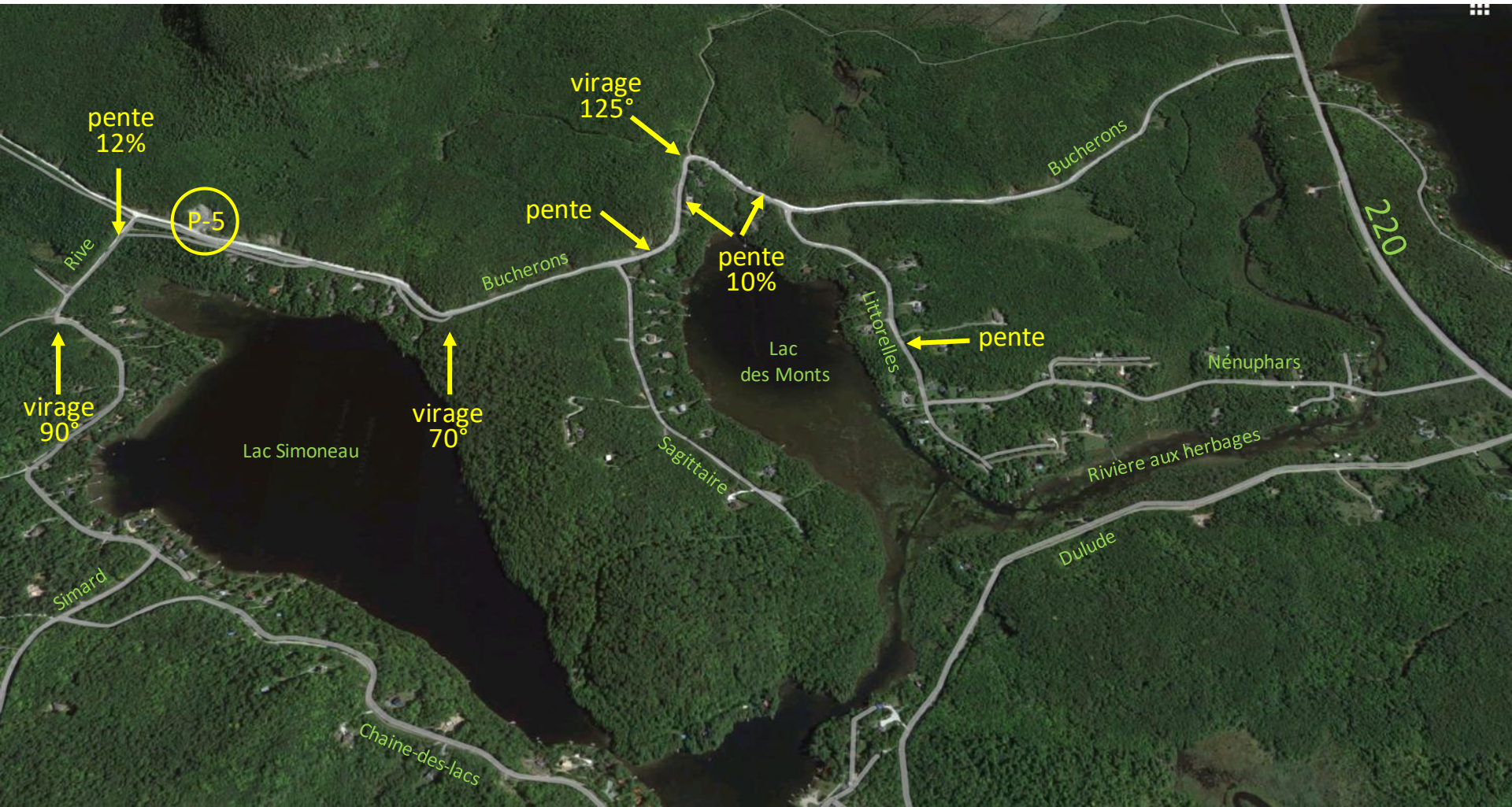
- contournement requis par Nénuphars et Littorelles
- avertissements de non-déneigement pas respectés
- risque d'embourbement dans la neige
- risque de sorties de route
- le CAA ne peut pas se rendre
- demande d'aide auprès des résidents



Bucherons au coin Littorelles

de la Rive

# Sections en pente et en angle

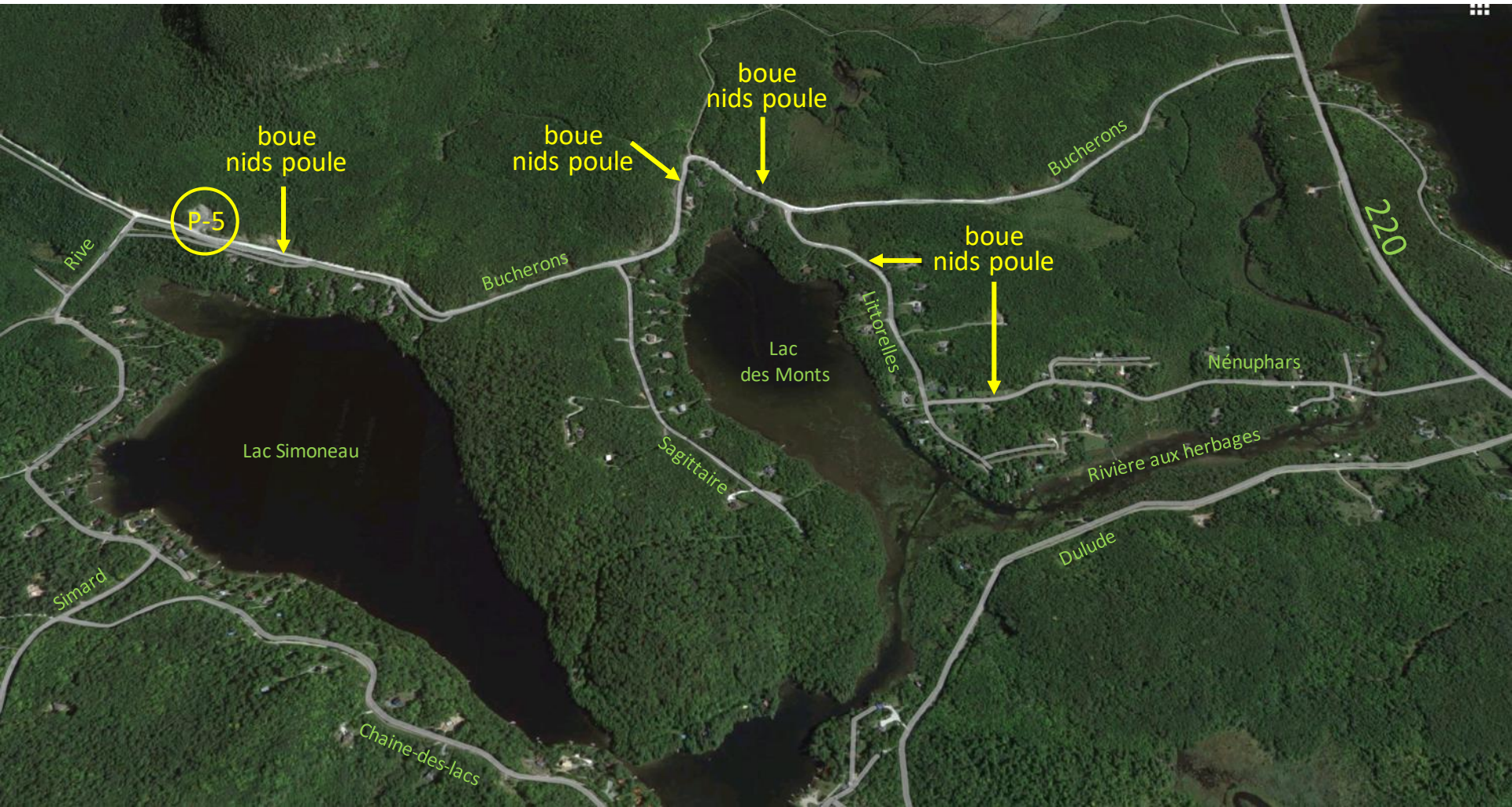


# Sections en pente et en angle

- visibilité partielle
- fossés profonds
- absence de barrière de sécurité
- dévers inversés
- de la Rive est à une voie
- non conforme à un usage public



# Sections avec nids-de-poule et boue



# Sections avec nids-de-poule et boue

- conduite en zig-zag
- ornières dictent la direction
- risque d'accident pour visiteurs
- trous endommagent les autos



Littorelles

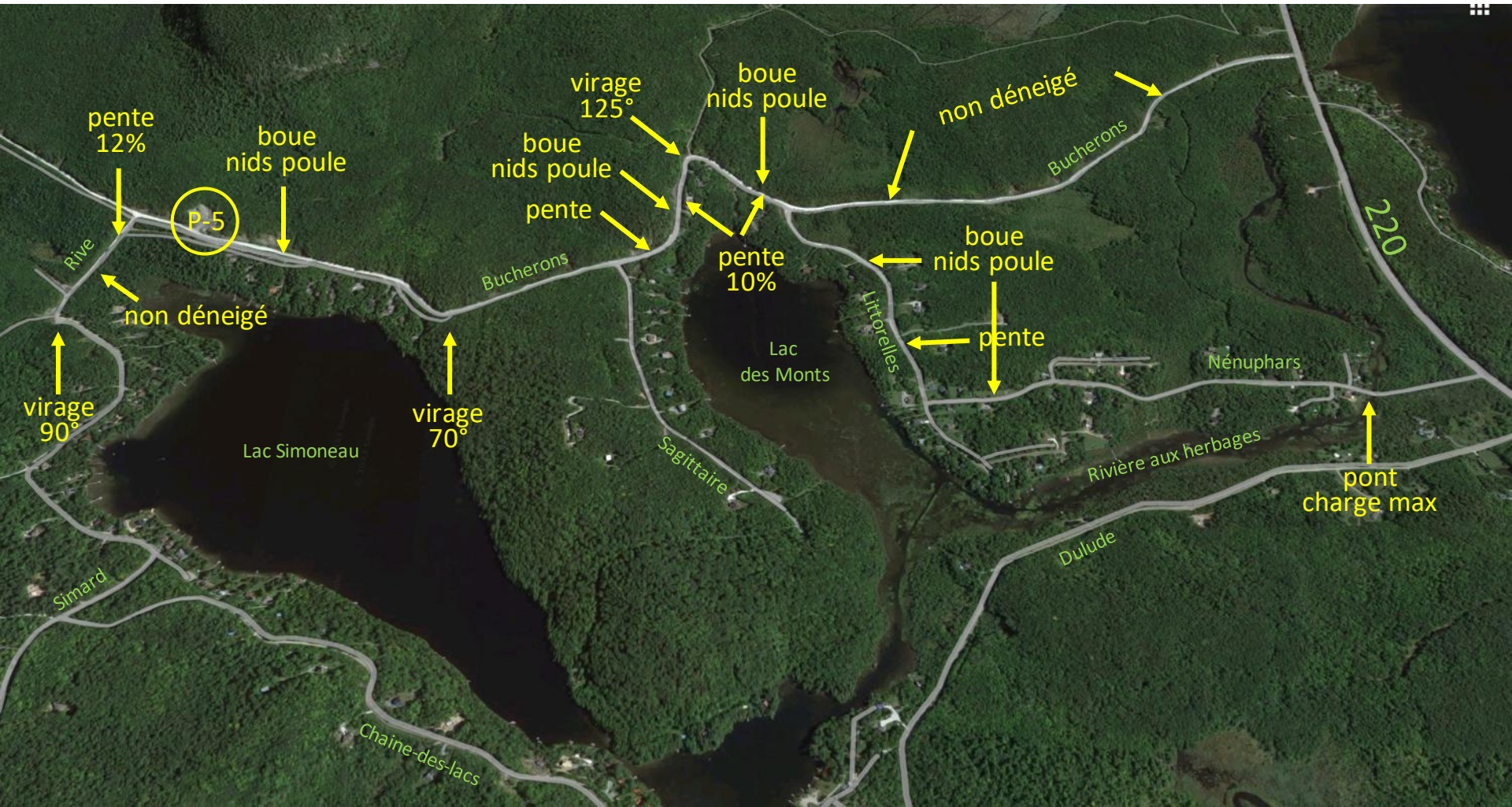


Bucherons



Nénuphars

# Toutes les sections dangereuses



# Nombre d'accidents déjà survenus

Sorties de route, enlisements, collisions



# Résumé des sorties de routes et les embourbements

- Longueur du chemin concerné : +/- 2 KM pour desservir +/- 30 résidences en hivers
- 22 cas de sortie de routes et embourbements et autos en difficultés
- Le projet de stationnement P5 prévoit 100 places soit 150 visiteurs potentiels par jour
- IMAGINER LE NOMBRE DE SORTIES DE ROUTES ET D'EMBOURBEMENTS QUE CE PROJET RISQUE DE CRÉER???

# Le projet P-5 est un non-sens en l'état

- le propriétaire des chemins privés n'est plus obligé de les entretenir (boucher les nids-poule et répandre du gravier)
- la Sépaq doit prévoir un financement perpétuel important pour maintenir un semblant de revêtement praticable
- la municipalité ne peut pas intervenir pour réglementer et sanctionner les excès de vitesse et stationnements sauvages
- les visiteurs risquent de provoquer des accidents à cause du partage du chemin avec des piétons, VTT, vélos, chevaux
- les résidents risquent de se retrouver à payer encore davantage (taxe de déneigement) pour un usage public

# Solutions possibles

- une navette entre le nouveau P-6 et l'entrée n°5
  - l'entrée n°5 devient un accueil pour randonneurs et cyclistes
  - l'absence d'autos protège les résidents et prévient les débordements
  - la navette peut être partagée avec Montjoie (cout nul)
- le stationnement P-5 est déplacé sur Bucherons Sud
  - le stationnement est proche de la route régionale 220
  - la distance entre P-5 et le Mont des Trois-Lacs est raisonnable (3 km)
  - l'achalandage sur la section Sud ne nuit à aucun résident